



**AMICALE DES ANCIENS DU COLLEGE
SAINT-MICHEL DE DOUALA
(2A.Co.Sa.Mi)**

Association apolitique, laïque et à but non lucratif, à durée illimitée, à caractère académique et culturel, régie par la Loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 portant liberté des associations. Siège : Collège Saint-Michel, Arrondissement de Douala IIIe - Département du WOURI

MANDATURE 2021-2023

BUREAU EXECUTIF

N°2022 - 0062 - BEx

**COMPTE RENDU DE SEANCE DE TRAVAIL
DU COMITE DIRECTEUR INTERMEDIAIRE**

Suivant la convocation n° 0052/D/PEX/SEx/05-2022 du 13 juin 2022, le Président Exécutif de l'Amicale, M. AKOA Philémon Emmanuel, a présidé la séance de travail du Comité Directeur Intermédiaire ce mercredi 15 juin 2022 à partir de 19h15, au Snack ELTHY, Déïdo - Douala.

Afin d'intégrer le plus grand nombre d'avis possibles, le Président Exécutif a élargi cette séance de travail à tous les membres de l'Amicale qui attendaient la réunion de la coordination régionale du Littoral.

Y ont donc pris part :

N°	Nom et Prénoms	N°	Nom et Prénoms
1	AKOA Philémon E., PEX	11	MBAHI Angèle
2	LEHMAN Léopold, V-PEX.1	12	TCHOUMI Ignace
3	BIDONG Emmanuel, V-PEX.2	13	Lucien EBOKO MOUKOKO
4	NGUINDJEL Jacques E., SEX	14	NANA Gaston
5	BISSAÏ J-Désiré, V-SEX.1	15	EBOUMBOU Roger
6	LOMBI Aline, V-SEX.2	16	EDOA Hélène
7	NANA Raymond, TEX	17	SANDJONG Julienne
8	YOMB Bayiha Joseph, Coordo/LT	18	Francis MASSOUA MOUKOKO
9	TCHEDGNA L. Guy, Coordo/CE	19	NKWEMI J. NONO
10	YIG Ebénézer	20	MAKON Jean 'Tarace', (invité)

L'ordre du jour annoncé et adopté en l'état portait sur les points suivants :

- 1- Mot de bienvenue du Coordinateur Régional du Littoral.
- 2- Mot de circonstance du Président Exécutif.
- 3- Rappel des missions du Comité Directeur Intermédiaire.
- 4- Relecture intégrale du Procès-verbal de l'AG du 17 juillet 2021, suivi des diligences et propositions à présenter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- 5- Divers.

1- Mot de bienvenue du Coordinateur Régional du Littoral.

En souhaitant la bienvenue à tous les présents, le Coordinateur Régional du Littoral YOMB BAYIHA s'est réjoui de l'honneur fait au Littoral par le Bureau Exécutif, pour la tenue à Douala, de la toute première session du Comité Directeur Intermédiaire. Il a souhaité une bonne tenue aux travaux, et un bon retour à tous ceux qui sont venus de loin, en particulier ceux de Yaoundé. Après quoi, il a passé le propos au V-SEX.1 BISSAÏ J-Désiré pour la prière.

2- Mot de circonstance du Président Exécutif.

Dans son propos de circonstance, le Président Exécutif s'est félicité de la présence de tous les Enfileurs de Douala et de ceux qui se sont excusés pour des raisons professionnelles ou familiales.

Il a aussi rappelé toutes les démarches entreprises jusqu'à date, pour la pacification et la consolidation de l'Amicale. A la fin de son propos, il a passé la parole au Secrétaire Exécutif pour le rappel des missions du Comité Directeur Intermédiaire.

3- Rappel des missions du Comité Directeur Intermédiaire.

Le Secrétaire Exécutif a invité les participants à lire la 4^e résolution figurant en page 4 du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 17 juillet 2021, et qui stipule que :

*...Il est créé un **Comité Directeur** qui comprend : le Bureau Exécutif, les exécutifs des régions et les présidents des Commissions Spécialisées. Il est notamment chargé de veiller à la bonne application des textes et de s'assurer la bonne exécution du plan d'action et des résolutions de l'Assemblée Générale. Il est en outre compétent pour valider les rapports du Bex et des Régions avant les assemblées générales ainsi que examiner les projets de modification de textes soumis par le Bex avant leur adoption par l'Assemblée Générale.*

C'est donc dans le cadre de ces dispositions que le Comité Directeur a été convoqué, avec la tenue de sa première session.

4- Relecture intégrale du Procès-verbal de l'AG du 17 juillet 2021, suivi des diligences et propositions à présenter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

N°	Résolution de l'AG du 17 juillet 2021	Niveau d'exécution des résolutions de l'AG
1	L'harmonisation des textes organiques (Statuts et Règlement Intérieur)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ toutes les harmonisations suggérées lors de l'Assemblée générale, et tous les autres points dichotomiques sont consignés dans le projet de Règlement Intérieur révisé qui sera versé dans le dossier de l'Assemblée générale à venir pour examen et adoption, conformément aux dispositions statutaires de notre Amicale
2	L'affectation de la dotation de déconcentration de 30% aux Coordinations Régionales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le quota de 30% sur les cotisations locales sera retourné tous les trois (03) mois à chaque Représentation Régionale, au prorata des contributions localement mobilisées ; la 1^{ère} dotation sera disponible dès le recoupement des cotisations arrivées au niveau du Trésorier et publiées, avant l'AG.
3	La création du Comité Technique Intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La convocation de la première session de travail dudit Comité confirme sa création
4	La mise en place d'un Fonds de Solidarité Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Bureau Directeur a élaboré une mouture qui sera versée dans le dossier des membres pour discussion, enrichissement, amendement et adoption en AG. ▪ Ce texte tient compte du montant individuel à verser, de la date de référence pour en jouir pleinement ou partiellement, des modalités d'arrimage pour les nouveaux adhérents, des modalités de reconstitution des fonds en cas d'emploi

5	Le dossier Assurance Maladie / Décès	<ul style="list-style-type: none"> Le Bureau Exécutif a estimé que l'optimisation du Fonds de Solidarité Sociale (point 4 précédent) est plus réaliste ; à titre d'exemple : si 100 membres de l'Amicale mobilisent 10.000 F/personne/an, cela fera un total mobilisé de 1.000.000 F/an : si cet argent n'a pas été utilisé, il reste la propriété de l'Amicale, alors que s'il avait été déposé pour une Assurance, il serait perdu à la fin de chaque année. Toutefois, une autre proposition d'Assurance sera proposée par Douala lors de l'AG.
6	Le mandat rotatif (2 ans à Douala, 2 ans à Yaoundé)	<ul style="list-style-type: none"> Cette disposition sera revisitée à la prochaine AG, au regard de la fronde engagée par un groupuscule à Douala et qui a plombé pendant un an le fonctionnement serein de l'Amicale. Le Comité a demandé de proposer à l'AG des garde-fous bien contraignants pour éviter toute aventure dans la conduite du destin de l'Amicale.
7	Le développement du site de l'Amicale	<ul style="list-style-type: none"> Le site de l'Amicale, www.2acosami.com ou encore plus simplement 2acosami.com est créé et il est en cours développement
8	Le Rapport du Commissaire aux Comptes sorti	<ul style="list-style-type: none"> En situation de maladie puis d'évacuation sanitaire, la revue des comptes de l'Amicale a été confiée à un Expert-comptable agréé. Le Comité a suggéré de soumettre ce rapport de l'Expert-comptable au Commissaire aux Comptes (sorti) de l'Amicale, afin de produire une note morale à l'Assemblée Générale. De plus, l'idée de créer un poste de Commissaire aux Comptes Adjoint (pour suppléer) a été adoptée.
9	Rénovation des infrastructures sportives du Collège Saint-Michel	<ul style="list-style-type: none"> La Convention de financement avec l'intermédiaire FATE n'ayant pas abouti, LA GUILDE a exigé de FATE la restitution des sommes perçues (13.333 €). Le projet doit être réétudié dans son ensemble, avec à la clé une recherche des financements locaux.

5- Divers.

- Il a été retenu la publication sans délai de la liste des membres en règle, et la création d'un forum EXCLUSIF desdits membres qui montrent ainsi leur intérêt pour l'Amicale.
- Une Commission Technique conduite par l'Ingénieur BISSAÏ est chargée de préparer et de présenter lors de la prochaine AG le dossier « Rénovation des Infrastructures du Collège Saint-Michel ».
- Le Président Exécutif a annoncé une visite de courtoisie au Principal du Collège Saint-Michel pour le lendemain.

Plus rien n'étant, la première session du Comité a été levée à 21h15 par le Président Exécutif, suivie d'une fraction de pain très conviviale.

Le Président Exécutif



Philémon Emmanuel AKOA